

FAS PDL se félicite de l'intégration des associations agréées du système de santé dans les travaux d'élaboration du PRS, en particulier pour les réflexions sur les activités soumises à autorisation. Avec un regret : ces travaux sur la révision du PRS ont commencé très tard ce qui a concentré beaucoup de réunions dans une durée contrainte.

Nous avons également noté que, lors de la construction de ce PRS, il avait bien été tenu compte de la séparation entre l'expression citoyenne et le rôle des associations du système de santé (partie prenante des instances de démocratie sanitaire).

La situation dégradée de notre système de santé

Déserts médicaux, situation financière inquiétante de certains hôpitaux, engorgement des services d'urgence avec des fermetures temporaires, carences récurrentes des soins psychiatriques, difficultés de vie pour les résidents des établissements d'hébergements pour personnes dépendantes (EHPAD), insuffisance de places dans les structures médico-sociales, augmentation des restes à charge, financement non résolu de notre système de santé en particulier de la dépendance, et pénuries criantes de ressources humaines, avec un manque d'attractivité pour les métiers de la santé : voilà des préoccupations qui font régulièrement l'actualité, et qui interpellent nos concitoyens.

La réponse à ces problèmes majeurs dépend avant tout de décisions nationales. Mais nous voudrions croire, à FAS PDL, que ce nouveau Plan régional sera néanmoins un levier pour répondre concrètement aux attentes des Ligériens en matière de santé.

Une vision globale sur ce nouveau PRS

Dans un système de santé très (trop) complexe, beaucoup de données, d'analyses, d'orientations, de perspectives d'évolution figurent dans ce PRS qui globalement peuvent recueillir l'assentiment de tous vers des pistes d'améliorations possibles. Le PRS reprend en très grande partie les principaux enjeux pour notre système de santé dans les Pays de La Loire des prochaines années. Mais, ces objectifs opérationnels répondront-ils aux attentes des ligériens en particulier sur l'accessibilité à notre système de santé ? Nous en doutons compte tenu des tensions sur les ressources humaines et d'autres carences que les usagers nous font remonter régulièrement.

Nous pourrions exprimer autrement notre doute. Dans ce nouveau PRS beaucoup d'intention de déploiement d'actions permettant d'améliorer la situation de notre système de santé régional, le message se veut positif, mais tous les acteurs ont-ils les moyens nécessaires pour mettre en œuvre ces actions et surtout la volonté « politique » de faire évoluer les organisations dans l'intérêt général ?

Quelques constats

Le manque de ressources humaines dans notre système de santé est une des causes centrales des difficultés d'accès aux soins. La situation est inquiétante et, malgré toutes les promesses, les professionnels à recruter en fonction de ces besoins ne seront pas opérationnels avant une dizaine d'années (à condition d'investir dans la formation dès maintenant).

Faut-il rappeler que le nombre d'admissions en faculté de médecine aujourd'hui reste bien inférieur aux départs de médecins dans les années à venir ? La situation va donc continuer à se dégrader si des décisions courageuses ne sont pas prises.

En attendant, la priorité doit être de mettre en place des organisations qui utilisent au mieux les ressources disponibles. Il ne faut pas hésiter pour cela à faire évoluer certaines professions paramédicales dans leurs missions en facilitant les transferts de tâches (exemple vers Infirmier(e)s de Pratique Avancée)

Pour l'offre de soins dans les hôpitaux, une meilleure coopération est absolument nécessaire entre le secteur public et le privé. Pourtant, c'est actuellement une concurrence exacerbée qui prédomine pour certaines missions de santé. Ces rivalités se développent au détriment des patients avec, en finalité, des difficultés d'accès aux soins avec en plus des dépassements d'honoraires quelquefois exorbitants sur certaines interventions chirurgicales.

La volonté de favoriser la synergie entre les soins de ville et l'hôpital est loin d'être optimale. Nous avons entendu de nombreuses critiques de professionnels libéraux sur les conditions de prise de rendez-vous et la transmission des informations médicales dans les hôpitaux. Il y a effectivement une marge de progrès certaine sur ce sujet.

Dans les parcours de santé, les difficultés de prise en charge à domicile, en particulier pour les personnes en situation de handicap et/ou atteintes de maladie chronique, ont été exprimées dans les différents groupes de travail à la fois par des représentants d'usagers et des professionnels. La multitude d'acteurs, la complexité des organisations et là encore le manque de personnels formés sont entre autres à l'origine de ces difficultés. Le transfert affirmé dans le PRS d'un certain nombre de missions des établissements de santé et médico-sociaux vers le domicile sera certainement problématique.

Ne pas culpabiliser les usagers

Nous avons aussi entendu de trop nombreuses critiques de la part de certains professionnels, vis-à-vis des usagers. En fait, pour eux, les difficultés de notre système de santé viendraient du recours aux soins trop important par certains patients, adeptes du consumérisme médical. Il faudrait donc mieux les "éduquer", c'est-à-dire mettre en place des contraintes et les faire contribuer beaucoup plus financièrement. En tant que représentants des usagers, nous nous sommes vivement opposés à cette vision. Nous préférons développer la responsabilisation de l'usager. (Comme repris dans la fiche soins non programmés de ce PRS)

Indicateurs et suivi CRSA

Le précédent PRS avait repris un grand nombre d'indicateurs qui en fait n'ont jamais réellement été suivi par les instances de démocratie sanitaire (dont CRSA).

Ce nouveau PRS présente effectivement moins d'indicateurs, mais nous aurions souhaité que la vision « usagers » soit plus visible dans ceux retenus.

Nous n'avons pas vu dans le PRS de conditions de suivi, et il conviendra que les instances de démocratie sanitaire soient exigeantes auprès de l'ARS sur le suivi de ce PRS et mettent en place l'organisation de ce suivi. La transparence est nécessaire.

Les attentes de FAS PDL sur la mise en œuvre de ce PRS

Une communication claire et adaptée auprès de tous les ligériens, expliquant l'organisation du système de santé de notre région, trop souvent incompréhensible pour les non-initiés.

Une prévention et une promotion de la santé plus développées, avec les moyens nécessaires.

Un système de santé plus à l'écoute et plus humain.

Une mise en œuvre effective des nouvelles organisations censées apporter des améliorations à l'offre de santé (exemple service d'accès aux soins, CPTS...) et sur laquelle la communication est claire et largement diffusée.

Et surtout, un accès à des soins de proximité de bonne qualité et en toute sécurité, quelle que soit la situation géographique, économique et sociale des usagers.

Conclusion

Les travaux sur ce plan régional de santé ont bien montré toute la fragilité de notre système de santé actuel. Cette situation résulte en particulier des pénuries en moyens humains. Mais cela ne pourra pas s'améliorer du jour au lendemain. C'est pourquoi nous insistons pour que tous les acteurs collaborent : institutionnels (ARS et assurance maladie), collectivités territoriales, établissements sanitaires et médico-sociaux, professionnels de santé avec les associations représentant les usagers. Il faut, ensemble, mettre en place des organisations innovantes afin de répondre aux réels besoins de santé des Ligériens. Cette démarche ne doit pas être entravée par des arrière-pensées de suprématie, des frontières de compétences, d'intérêts catégoriels...

Ces acteurs doivent pouvoir évaluer régulièrement et en toute transparence l'ensemble des actions de ce PRS, notamment au sein des instances de la démocratie en santé.

Ce nouveau PRS constitue un vaste défi à relever pour prendre en compte et répondre aux attentes des ligériens.... Acteur à part entière de la démocratie sanitaire, France Assos Santé et ses associations adhérentes sont disponibles pour participer de manière constructive à relever ce défi.